

Séance du 11 décembre 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Chabaud-Nadin, Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Salducci à M. Lacassagne, M. Salanne à Mme Meyzenc.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE – Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance – Attribution de subventions aux associations partenaires des animations mises en œuvre par le CLSPD.

Début 2014, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Bayonne a mis en œuvre plusieurs manifestations à destination de différents publics.

Le Forum sur la prévention des conduites addictives, le 28 janvier 2014, a accueilli plus de 1 000 élèves de seconde des lycées publics et privés bayonnais. Le thème « fil rouge » était « Cannabis, les idées reçues ».

Chaque demi-journée s'est articulée autour des interventions de divers médecins, psychothérapeutes et travailleurs sociaux spécialisés dans le domaine des addictions. Un échange de questions-réponses entre élèves et intervenants a prolongé les exposés théoriques. En fin de session, les élèves ont pu accéder à des stands tenus par des associations et institutionnels qui proposaient informations et tests sur l'ensemble des addictions.

Par ailleurs, comme chaque année, la Ville de Bayonne a souhaité s'inscrire dans les grands rendez-vous de la sécurité routière qui se tiennent dans de nombreuses communes, au printemps.

A travers l'information et la sensibilisation des administrés à la Sécurité Routière, le CLSPD de Bayonne s'est engagé à véhiculer des valeurs citoyennes, afin de favoriser le « savoir vivre » au volant, mais aussi, et surtout, de contribuer à la prévention contre l'insécurité routière dans notre ville.

A cet effet, l'instance bayonnaise a mis en œuvre une journée de sensibilisation à la sécurité routière le 18 avril, « Journée du conducteur citoyen », sur le mail Chaho, afin de pouvoir bénéficier du passage des visiteurs de la Foire au Jambon qui se déroulait sur le même site. Un stand clairement identifié y a été installé, tenu par les différentes structures membres de la sous-commission « Sécurité Routière ».

Ces deux actions ont encore remporté un vif succès auprès des publics ciblés, scolaires pour la première, grand public pour la seconde. Elles répondent à la fois aux enjeux de prévention et de développement d'outils de communication entre la mairie et la population.

Essentielle au déroulement de ces manifestations, la participation des associations a généré pour elles des frais de déplacements, de mise à disposition de personnels, de fournitures, de documentations et matériels divers qui ont impacté leur budget.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

- 250 € à chacune des associations ayant participé au Forum sur la prévention des conduites addictives, édition 2014, à savoir le CSAPA Bizia et le CSAPA Addiction Pays Basque.
- 100 € à chacune des associations ayant participé à la « Journée du conducteur citoyen », édition 2014, à savoir Agir pour la sécurité routière, l'Association nationale pour la promotion de l'éducation routière, Agir abcd et le Moto Club Bayonne-Anglet-Biarritz-Sud Landes.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.